



COMMUNE DE CAMPÔME

Juin 2022

MOT DU MAIRE :

Le premier semestre de 2022 se termine, l'équipe municipale et moi-même travaillons toujours pour améliorer notre petit village. Je remercie les bénévoles qui se joignent à nous pour œuvrer dans ce sens.

Nous venons d'achever la plupart des importantes réparations dues à la tempête Gloria de janvier 2020.

Cette année verra la réalisation de travaux s'inscrivant dans la transition énergétique et les économies d'énergie.

D'autres actions, moins importantes, seront menées pour améliorer la qualité de vie des Campômois.

Je souhaite à toutes et tous un bon été.

Jean-Louis Bosc

LA GAZETTE

BULLETIN MUNICIPAL

La flamme de la nuit la plus courte



S'il est une tradition chère aux catalans, c'est bien celle du feu de la sant Joan. Régénérée au sommet de la montagne sacrée le 22 juin, la flamme redescend le 23 et depuis Villefranche de Conflent, elle se partage de villes en villages aux quatre coins du Pays Catalan et ailleurs, vers Paris, Olympie,...

Cette fête du solstice est l'occasion de se réunir et de fêter l'été autour du feu, bien sûr, mais aussi d'une bonne saucisse grillée, de muscat et de gâteaux, le tout avec musique et feux d'artifices.



Vie du village

Palabres d'Aquí

Dans le cadre de la Fête de la Nature et en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, la municipalité a proposé une balade à la découverte du plateau de Vall d'En Sau (Vallenso) et de son patrimoine agropastoral, botanique et historique.

Une vingtaine de participants ont écouté et apprécié les interventions de Jacques Borrut et de Thérèse Caron. Après un petit repas pris sous les



chênes verts de la chapelle de saint Christophe, les parti-

cipants ont eu la surprise d'être guidés vers la roche de Fornols où Laëtitia leur a permis de découvrir les gravures tout en leur apportant quelques explications.



Patrimoine

Roche gravée de Fornols Haut : cette roche dont les gravures datent du magdalénien (12000 ans avant notre ère) a subi en 2021 de légères dégradations. Informée par des Campômois, la municipalité s'est rapprochée de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), gestionnaire de ce monument historique unique en France. Ce partenariat a permis l'installation d'un pupitre explicatif afin de protéger ce site exceptionnel.



Diaporama



Devant une belle

assistance, Thérèse Caron a proposé un diaporama au cours duquel elle a présenté et commenté ses photographies de la faune, la flore et du patrimoine de la vallée.

Informations déchets/tri sélectif : le coût du traitement des ordures ménagères est de plus en plus conséquent. Un des moyens de le réduire est d'effectuer un tri efficace. Autre action importante et dans le même esprit, est de compacter autant que faire se peut, les emballages. Cela réduit considérablement le volume et évite les rotations à vide de camions. « **Le tri c'est facile ! en vrac, plié, écrasé** ».

Compostage : des composteurs fournis par la Communauté de Communes Conflent Canigò (pour la modique somme de 5€) sont à disposition à la mairie pour les personnes qui le désirent.

Déjections canines :

Nous parvenons à conserver un environnement propre grâce à l'intervention de l'employé communal. Cependant, un fait récurrent persiste : les crottes de chiens des propriétaires laxistes. Ceci est un manque de respect pour le travail de Cédric. De la même façon, qu'il n'est ni agréable ni normal pour les Campômois, de subir les désagréments, tant dans le village devant leurs portes qu'aux abords immédiats.

Actions municipales

Espace Castellane : 3 grands arbres ont été plantés, (tilleul, tulipier de Virginie et érable pourpre). Dans un proche horizon leur ombre sera appréciable. En plus de l'aménagement paysager, 2 tables de pique-nique sont à disposition. Des bancs vont prochainement être mis en place en remplacement de ceux emportés par la tempête Gloria. Les abords du barbecue ont été nettoyés. Un mur de soutènement a été créé au-dessus de la rivière. De nombreuses plantes ont été agrémentées de plaques d'identification.



Plantations L'équipe municipale aidée de bénévoles a continué de végétaliser plusieurs endroits du village (aire de pique-nique, cimetière, Bilade, Carmajù). De petits jardins de plantes aromatiques sont en cour de réalisation dans divers lieux.

Le murier de la place planté par José Pascal et Jacques Combaut en 1975, a bénéficié d'un aménagement le libérant de son carcan de béton. La protection métallique, réalisée par Sylvain Dorval, ferronnier dans la vallée, le protège et l'embellit.



Gîte

Dans le cadre d'une montée en gamme (3*) le gîte Castellane, a fait l'objet de travaux. Une terrasse a été créée. Aujourd'hui, il répond aux critères d'accueil pour les personnes à mobilité réduite. Celui-ci et le col de Jau ont été entièrement repeints (murs plafonds et menuiseries).



Chambre « Accueil Vélo » : En remplacement du gîte, peu utilisé, situé au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, une buanderie commune aux trois logements ainsi qu'un étendoir à linge, ont été créés. De plus, afin de répondre positivement à l'appel de l'Agence de Développement Touristique (ADT) des Pyrénées Orientales, qui a mis en place la marque « Accueil Vélo 66 » une chambre a été aménagée. Ainsi des cyclistes de passage trouveront là un point de chute ponctuel. Ils auront sur place un rack à vélo sécurisé et pourront éventuellement utiliser la buanderie.



Chaussées du village

La deuxième et dernière phase de goudronnage et de gravillonnage des rues et routes du village a eu lieu cet hiver.

Actions à mener prochainement :

Le projet de la rénovation de la petite maison Dandine est en bonne voie. Le budget est validé. Les travaux devraient commencer en 2023.

La commune a acquis la grande maison Dandine, plusieurs projets sont à l'étude pour la mise en valeur de la place.

La vente de la maison Ricard (rue de la Tramontane), actuellement en location, est en cours. Elle permettra de financer la réalisation des projets cités ci-dessus.

Stationnement :

- Afin de garantir l'accessibilité des déplacements motorisés des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite (PMR). (Art 1°-2° du décret n°2006-1658 du 21 décembre 2016), une place de stationnement a été aménagée sur le parking Julia. Cet emplacement est destiné uniquement aux personnes titulaires de la carte de mobilité inclusion de stationnement. Nous vous remercions de penser à elles et de le respecter.
- Suite à la réfection de la voirie, le parc de stationnement s'est vu optimisé L'ensemble du village compte désormais de nombreuses places réparties sur les différents parkings : Bi-lade : 9, Carmajù : 7, Parking Julià : 10, Espace Castellane : 14, Ancienne Ecole : 5, Eglise : 5, Cami d'En Parol : 11 et Dellà Laygue : 19.
- Rappel : Le stationnement sur la place est toujours limité à 15 mn !

Remerciements aux bénévoles :

Afin de mener à bien différentes actions (nettoyages, plantations, travaux de peinture), la municipalité fait appel à la participation des Campômois. Le conseil municipal remercie chaleureusement ceux qui viennent prêter main-forte et répondent régulièrement «Présents !».



Info tourisme

- A Mosset, il y a la possibilité de louer des vélos à assistance électrique et d'aller parcourir les différents circuits de la vallée de la Castellane.

Rens : +33 4 68 96 31 87

- Un mini-golf a été réhabilité à Molitg sur l'aire de jeu. Des clubs de golfs sont à disposition des Campômois en mairie .

Archives

Les archives municipales ont été déplacées. Elles sont désormais entreposées au « *rabost* » de la placette. Elles seront exploitées avant qu'une partie ne rejoigne les archives départementales.

Employés communaux:

Karine, secrétaire de mairie, est au service de la commune depuis 8 ans maintenant. Elle aide l'équipe municipale avec efficacité et professionnalisme. Cédric, employé municipal, participe activement à l'entretien du village et effectue de nombreux travaux de réparation. Mylène reprend pour l'été l'accueil des touristes et le ménage des gîtes. L'équipe municipale les remercie pour leur travail.

Mairie ouverte Mer/ Sam de 9 à 12h - tel : 0468050213 - mail : mairiedecampome@orange.fr